

## EDITORIAL

### Un nouveau site internet.

**Cette information devait normalement paraître en décembre dernier, mais l'implantation du centre d'hébergement d'urgence sur la commune de Saint-Contest a bousculé l'actualité.**

En effet, depuis maintenant 4 mois, la commune s'est dotée d'un nouveau site internet. Le précédent avait assuré de 12 ans, de bons et loyaux services.

Le temps était venu de le moderniser, de le rendre plus convivial et plus ergonomique. C'est donc chose faite !

Ce nouveau site a été travaillé depuis le mois d'avril dernier. C'est par conséquent la nouvelle équipe municipale qui a œuvré pour la mise en place de cet outil de communication.

Désormais, le site sera hébergé par la société OVH et cela afin de garantir davantage de sécurité dans les mises à jour et les sauvegardes, notamment. D'une capacité de stockage incomparable au site précédent, nous pourrons y faire figurer davantage de photos, de textes mais aussi des vidéos et des archives sonores.

Ce site répond aux nouvelles exigences de la communication et de l'information envers nos concitoyens. J'espère que vous aurez plaisir à y « surfer » !



Mais pour l'heure, au nom du conseil municipal, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour une très bonne année 2015, pour vous-même ainsi que celles et ceux qui vous sont chers.

Bien cordialement  
Votre maire, Franck Guéguéniat

## L'événement

**Samedi 6 décembre 2014**

*Samedi 6 décembre, les enfants ont fêté Noël au dojo devant un spectacle de magicien*



## AGENDA

• Mercredi 14	L'heure du conte	La Grange aux livres
• Mercredi 14	Assemblée générale	Anciens combattants
• Mercredi 14	Assemblée générale	Comité des fêtes
• Mercredi 21	Partage autour d'un livre	La Grange aux livres
• Dimanche 25	Repas tripes	Anciens combattants
• Jeudi 29	Assemblée générale	Anciens jeunes
• Samedi 31	Chandeleur	Paroisse
• Samedi 31	Tournoi interclub	ASE Judo

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 décembre 2014

*Le huit décembre deux mille quatorze à 20h30,  
le Conseil Municipal légalement convoqué  
s'est réuni à la salle du conseil municipal,  
en séance publique ordinaire, sous la présidence  
de Monsieur Franck Guéguéniat, Maire.*

**Présents :** MM. Jean Daireaux, Xavier Dosseur, Alain Leménoel, François Busnel, Christian Girard, Simon Jaraie, Jacky Ledeuil, François Vallée. Mmes Marielle Divier, Sylviane Letellier, Elisabeth James, Anne-Gaëlle Leverrier, Julia Louis Katz, Véronique Mikalef-Toudic, Brigitte Quiniou, Hélène Rose

**Absents :** Mme Marie Chapuis a donné pouvoir à Mme Marielle Divier

**Secrétaire de Séance :** Mme Julia Louis Katz.

En préambule de la séance, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se lever afin d'observer un moment de recueillement en hommage à Monsieur Pascal Adam, conseiller municipal décédé le 16 octobre dernier.

*La séance est ouverte à 20h30*

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 08 octobre 2014, aucune remarque n'étant émise, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il est proposé, avec l'accord de l'assemblée, d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Avenant à la convention d'occupation précaire - foyer Père Robert
- Désignation des auditeurs libres à Caen la mer pour la commission « transports » et la commission « Infrastructures »

Il est proposé, avec l'accord de l'assemblée, de retirer de l'ordre du jour le point n°11 : déplacement de la salle de mariage le 27 décembre 2014.

### **1 APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE TRANSFERT : MISE À DISPOSITION DE BIENS AFFECTES À L'EXERCICE DE LA COMPETENCE « PRODUCTION EAU POTABLE » DU SYNDICAT MIXTE « RESEAU »**

Le conseil municipal décide d'approuver les procès-verbaux de mise à disposition des biens immeubles et des biens meubles affectés à l'exercice de la compétence production eau potable.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **2 RESEAU - APPROBATION DES AVENANTS AUX CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Le conseil municipal décide d'approuver les avenants aux délégations de service public, intitulés avenant n°1 au cahier des charges pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune d'Epron.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **3 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2015 POUR LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de demander une subvention, au titre de la DETR 2015, à la Préfecture pour la construction du restaurant scolaire. Les travaux sont estimés à 950 000 euros HT.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **4 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE 2015 POUR LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de demander une subvention, au titre de la réserve parlementaire 2015, pour la construction du restaurant scolaire. Les travaux sont estimés à 950 000 euros HT.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **5 CHOIX DU BUREAU D'INGENIERIE POUR L'ETUDE DE SOL RELATIVE À LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE**

La construction du restaurant scolaire nécessite que soit réalisée une étude de sol afin notamment de pouvoir déterminer les caractéristiques des fondations.

Une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises. Dans le dossier de consultation, la mission était précisée et les points de sondage avaient été indiqués par l'architecte.

En outre, afin de faire face à une éventuelle nécessité d'investigations supplémentaires, il avait été demandé aux entreprises de chiffrer deux options.

Le conseil municipal décide de choisir la société FONDASOL.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **6 CREATION DE LA COMMISSION EXTRA-SCOLAIRE « MENUS ».**

Après délibération, le conseil municipal décide la création d'une commission extra-scolaire. Son rôle est de réfléchir à l'élaboration des menus proposés aux enfants.

La composition de cette commission sera la suivante :

- Un représentant de la commune
- Le chef de cuisine
- Le conseil municipal des enfants (2 membres)
- Une personne extérieure qualifiée

Ainsi le conseil municipal décide de nommer Madame Letellier Sylviane, représentant de la commune.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **7 CREATION D'UN POSTE CUI/CAE**

Le conseil municipal décide la création d'un poste CUI/CAE à compter du 1er janvier 2015. La durée hebdomadaire est de 20 heures. Il est précisé que l'agent cotisera à l'Ircantec.

Ce poste a pour finalité de remplacer un agent démissionnaire.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **8 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SYVEDAC**

Suite au décès de Monsieur Pascal Adam, conseiller municipal délégué titulaire au SYVEDAC, le conseil municipal décide de désigner Monsieur Xavier Dosseur, délégué titulaire de la commune au sein du SYVEDAC (Syndicat intercommunal de la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise).

## CONSEIL MUNICIPAL

Il est précisé que Madame Elisabeth James est maintenue déléguée suppléante.

Ce syndicat assure la mission de service public du traitement des déchets ménagers.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### 9 APPROBATION DU RAPPORT CLECT N° 141008-1

Monsieur le Maire informe qu'en application de l'article 1609 noies C du code général des impôts (CGI), il est proposé au conseil municipal d'analyser le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) concernant la création des services communs entre la ville de Caen et Caen la mer au 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le rapport sus référencé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### 10 CONSEIL DES SAGES

Créé en 2012, à la demande du maire, le Conseil des Sages est une instance, essentiellement consultative, d'étude et de propositions sur tous les aspects touchant à la vie de la commune.

Le Conseil des Sages a pour objectifs :

- De renforcer le dialogue entre les élus de la commune et les seniors ou leurs représentants.
- D'informer les seniors ou leurs représentants sur les projets municipaux et de leur permettre de s'exprimer et de donner leurs avis.
- De faciliter, grâce à ses propositions, l'amélioration des conditions de vie de la population.
- De participer au lien social et de favoriser le dialogue et les actions intergénérationnelles (Conseil Municipal des Enfants...)

#### Composition du Conseil des Sages :

Le Conseil des Sages est présidé de droit par le Maire ou par l'Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales. Ce conseil est composé de personnes dont l'âge minimum est de 60 ans, habitant Epron. La commune disposant d'associations regroupant des seniors, elle sollicite ces associations afin que chacune d'entre elles désigne 2 personnes au sein de leurs adhérents pour siéger au Conseil des Sages.

#### La composition du conseil 2014 est la suivante :

- 2 adhérents du Club des Anciens Jeunes d'Epron (CAJE).
- 2 adhérents de l'Amicale des Anciens Combattants.
- 1 représentant de l'Association d'Aide en Milieu Rural de la commune.
- 2 personnes extérieures aux associations précitées répondant aux critères retenus.
- 3 élus du Conseil Municipal d'Epron, dont l'adjointe déléguée, chargée de la solidarité.

#### Durée du mandat :

Le mandat de chaque conseiller est de 2 ans.

Pour siéger à cette instance, le conseil municipal décide de nommer :

- Madame Anne-Gaëlle Leverrier
- Monsieur Christian Girard

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### 11 AVENANT A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE - FOYER PERE ROBERT

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention d'occupation précaire entre l'AIFST et la commune. Cet avenant portera sur une durée de 5 mois maximum, soit jusqu'au 10 juin 2015.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

### 12 AUDITEUR LIBRE DE CAEN LA MER COMMISSION «TRANSPORTS» ET COMMISSION «INFRASTRUCTURES»

L'actuelle commission «transports, déplacements et infrastructures» sera ainsi scindée en 2 commissions distinctes : «transports» et «infrastructures» à compter du 12 décembre prochain.

L'article 26 du règlement intérieur dispose que «Compte tenu du nombre de conseillers communautaires, chaque commune peut désigner, à titre permanent, un auditeur libre, adjoint ou conseiller municipal, non conseiller communautaire, pour chacune des commissions thématiques dans laquelle aucun délégué communautaire (à l'exception des membres du bureau), ni suppléant de la dite-commune ne s'est inscrit. Un auditeur libre ne peut suivre que les travaux d'une seule commission thématique.»

Le conseil municipal, après délibération, décide de nommer

- Monsieur Leménoel Alain, auditeur libre à la commission «Transports»
- Monsieur Daireaux Jean, auditeur libre à la commission «Infrastructures».

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

#### QUESTIONS DIVERSES :

Abri de bus de l'Eglise : la desserte du bus du collège se fait face à la médiathèque. Il n'y a pas d'abri de bus aménagé à cet endroit. Pour des raisons de sécurité, il est donc décidé de contacter la société APIC ainsi que Viacités afin d'installer un abri de bus face à la médiathèque.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.*



## Journal d'Epron

### La commission de lecture du Journal d'Epron a besoin de s'étoffer

Le Journal d'Epron que vous recevez chaque mois est le fruit d'un travail de lecture et de relecture par une équipe qui se réunit 2 fois pour chaque parution. **Liberté totale est laissée à chacun de participer en fonction de ses disponibilités.** L'équipe souhaiterait s'étoffer afin de compenser plus facilement les absences. Vous êtes intéressé(e)? **Contactez Emmanuelle, à la mairie. La commission en profite pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2015.**

## FORMALITES ADMINISTRATIVES

Document	Où	Pièces à fournir	Coût
Carte d'identité, Validité : Majeurs : 15 ans - Mineurs : 10 ans	A la mairie du domicile Date de délivrance : 4 à 6 semaines	Se renseigner en mairie	Gratuit (sauf en cas de perte ou de vol : 25 €)
Passeport biométrique Validité : Majeurs : 10 ans - Mineurs : 5 ans	<b>Depuis 2009, la mairie d'Epron n'est plus en mesure d'établir les dossiers de passeport.</b> <b>Mairies habilitées :</b> Aunay-sur-Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon-Canon, Ouistreham, Pont-l'Evêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire.	Se renseigner auprès des mairies concernées	
Carte d'électeur (Inscription sur la liste électorale)	A la mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Autorisation de sortie de territoire (pour les mineurs)	<b>Supprimée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>		
Attestation d'accueil d'un étranger	A la mairie du domicile	Justificatif de domicile, justificatif de ressources, pièce d'identité	2 timbres fiscaux à 15 €
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile		Gratuit
Copie intégrale ou extrait d'un acte de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom et date de naissance de l'intéressé et noms et prénoms des parents, pièce d'identité ou document prouvant lien avec l'intéressé	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
Copie intégrale ou extrait d'un acte de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Noms, prénoms et date de mariage, pièce d'identité ou document prouvant lien avec les personnes concernées	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
Extrait d'acte de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom et date de décès	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
Mariage	A la mairie du domicile de l'un des futurs époux ou des parents de l'un des futurs époux	Constituer un dossier à déposer 2 mois avant le mariage, <b>par les 2 futurs mariés</b>	Gratuit
Recensement citoyen (obligatoire à 16 ans)	A la mairie du domicile	Pièce d'identité et livret de famille	Gratuit
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Pièce d'identité et signer devant le maire ou son représentant	Gratuit

## CONSEIL DES SAGES

### Sur le chantier

*C'est le mercredi 26 novembre, que les membres du Conseil des Sages avaient rendez-vous sur le chantier du futur EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) d'Epron.*

Dans la salle de réunion de la CMEG (société de construction), les deux chefs de chantier ont expliqué aux Sages les différentes étapes et les procédés de la construction. Monsieur Guéguéniat a rappelé la genèse de ce projet datant de 2001 et tout le processus suivi par le dossier pour permettre aujourd'hui l'édification de cet établissement. Puis les Sages ont visité le chantier, bénéficiant des explications de nos deux chefs de chantier. Le bâtiment s'élève sur trois étages et le sous-sol est réservé au parking souterrain pour le futur personnel et à la buanderie. L'établissement pourra accueillir 124 personnes dont 28 personnes souffrant de troubles cognitifs et 12 personnes en accueil de jour. Ainsi toute une aile du rez-de-chaussée sera réservée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et sera une unité sécurisée avec un jardin fermé.

Chaque étage comprendra deux îlots de 14 lits, avec un salon ouvert, un salon privé et une tisanerie. Les Sages ont pu apprécier la taille conséquente d'une chambre et de sa salle de bain. Au rez-de-chaussée, outre l'accueil et toute la partie administrative, les Sages ont été surpris de la grandeur de la cuisine, de la salle à manger, du salon télé... Les chaussures un peu boueuses, mais très satisfaits de cette visite du site, les Sages ont remercié chaleureusement le personnel de la CMEG de son accueil et des explications fournies pendant cette visite.



## REMISE DE MEDAILLES

### Remise de médailles

*Deux employés de la commune se sont vu décerner la médaille communale, départementale et régionale pour leurs bons et loyaux services.*

Il s'agit de Gilles Brisset, employé des services techniques, qui assure tout particulièrement l'entretien des espaces verts et qui est par conséquent un acteur majeur dans la distinction de la commune au titre des villages fleuris. C'est également Véronique Lelion qui a été distinguée. Tous les enfants d'Epron connaissent Véronique pour l'avoir côtoyée à la cantine. Les générations d'enfants suivantes la connaissent désormais grâce à leur passage à la bibliothèque dont elle est la responsable. Bravo à tous les deux.

Cette soirée du 28 novembre a également permis de remercier deux élus pour leur engagement envers la commune. Jean Daireaux, maire adjoint, et Franck Guéguéniat, maire, sont en effet entrés en même temps au conseil municipal d'Epron en mars 1995 et font équipe depuis cette époque.



## COMMÉMORATION

### Journée nationale

*Hommage a été rendu le 5 décembre 2014 aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie*

En présence du public, les représentants des Anciens Combattants et de la mairie ont procédé à la cérémonie au monument aux morts, en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Après la lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, le président Lo.Scalzo a prononcé un discours rappelant ces moments douloureux. Des gerbes ont ensuite été déposées au monument aux morts. Le traditionnel verre de l'amitié a conclu cette cérémonie.





## Déchets verts

*Ils seront ramassés une seule fois pendant la période d'hiver.*

**Pour la commune d'Epron  
cette date est fixée au lundi 12 janvier 2015**

Le bac vert doit être présenté de manière accessible et 5 fagots de branchages peuvent également être déposés à proximité du bac. Pendant cette période, le compostage et le paillage sont deux solutions alternatives pour valoriser ses déchets verts à domicile.

- En compostant, vous produisez un fertilisant gratuit et naturel pour votre jardin.
- En diminuant la quantité de déchets à transporter, vous agissez en faveur de l'environnement et devenez acteur d'une gestion optimisée des déchets ménagers.

Par ailleurs, les 6 déchèteries de Caen la mer sont disponibles pour les apports en grande quantité et notamment les branchages.

## Regrettable !

Courant décembre, dans le cadre des travaux d'entretien, la commune a fait abattre une dizaine d'arbres sur le chemin de la 59<sup>ème</sup> Staffordshire. Il est fort regrettable d'avoir constaté que 2 à 3 stères de bois venant de l'abattage avaient disparu ! Habituellement le bois issu de ces coupes est proposé à la vente pour un coût modeste, les ressources étant affectées aux œuvres du CCAS !



## MEDIATHEQUE

### «Partage autour d'un livre, ou autre sujet...», saison 2

*Vous souhaitez une bonne année...  
...et de bonnes lectures !*



Nous étions une bonne dizaine, venus nous retrouver pour «Partager autour d'un livre... ou autre sujet» à la rencontre du mois de novembre dernier, la dernière de l'année, fêtes de Noël obligent. Les sujets évoqués ont été très variés et

nous ont fait voyager, autant dans le temps avec quelques nouvelles de Maupassant, que géographiquement avec un récent roman se déroulant en Inde, ou avec quelques anecdotes de périples en mer rapportées par un marin chevronné. Nous en sommes même venus à parler B.D avec des histoires d'actualité ! Rendez-vous est pris pour un prochain moment d'échange convivial et chaleureux, le mercredi 21 janvier 2015, à 20h30. Notez cette date dès à présent ! En attendant, nous vous souhaitons une très bonne année et formulons le vœu de vous rencontrer prochainement... autour d'un livre» (vous pouvez, bien sûr y convier vos amis). Un calendrier défini est à la disposition de tous, soit sur le site Web : [www.mairie-epron.fr](http://www.mairie-epron.fr) (rubrique : tous les événements), soit à la médiathèque.



### Vidar Sundstøl à Epron

*Les Boréales, festival normand de la culture nordique, ont permis à la Grange aux livres d'accueillir Vidar Sundstøl, écrivain norvégien de romans policiers.*



La Trilogie du Minnesota a fait l'objet d'un entretien de l'auteur avec le public, sous la conduite de Jean-Claude Léguillon. Cette trilogie mène le lecteur dans la communauté norvégienne installée au Minnesota, à la frontière du Canada et en bordure du Lac Supérieur. Soirée très enrichissante et très agréable pour les participants, à l'issue de laquelle Vidar Sundstøl a procédé à la dédicace de quelques ouvrages. La Trilogie du Minnesota est disponible à la bibliothèque. Rendez-vous l'année prochaine.

## Marché au foie gras

*Les Fermiers des Becs étaient présents le dimanche 30 novembre à la salle des fêtes pour le traditionnel marché au foie gras, version 2014.*

De nombreux visiteurs n'ont d'ailleurs pas hésité à braver le froid et à attendre, patiemment dehors, l'ouverture des portes de la salle, afin d'acquiescer foie gras, boudins blancs de volaille et autres morceaux de canard... Ainsi chacun a pu trouver tous les ingrédients qui assureront des repas de fêtes de qualité !



## Marché de Noël

*Tous les exposants s'étaient donné rendez-vous au dojo le dimanche 7 décembre pour permettre aux visiteurs de découvrir leurs créations.*

Les associations épronnaises étaient présentes telles que Loisirs et vacances et Teriya Ko, mais aussi les directeurs des écoles et les animateurs des activités périscolaires qui tenaient un large stand présentant toutes les réalisations des enfants lors des activités. Enfin, comme chaque année, les membres de l'association Las Gemelas permettaient à chacun de se restaurer à tout moment de la journée. Ainsi, tout était réuni pour trouver la décoration du sapin et de la table, ou le cadeau original afin de préparer les fêtes de fin d'année en toute tranquillité. Merci aux exposants pour cette journée d'échanges et de découvertes !



Stand des activités périscolaires



## LOISIRS ET VACANCES



## Présents au Marché de Noël !

*Le dimanche 7 décembre*

Nous avons réalisé de nombreux objets de décoration pour Noël avec les enfants (boules, décorations en pâte à sel, cœurs en bois, cartes de voeux, magnets frigo...) tout au long du mois de novembre. Nous avons pris plaisir à vendre ces petites créations aux visiteurs. L'argent récolté servira à financer une sortie en 2015 pour les enfants qui sont inscrits au Centre de Loisirs ! Concernant le séjour au ski des

vacances de février, nous avons décidé d'ouvrir les inscriptions jusqu'aux élèves de 5<sup>ème</sup> et non plus jusqu'à ceux de 6<sup>ème</sup>, les plus grands peuvent donc en bénéficier. Les places sont ouvertes aux habitants d'Epron et d'ailleurs. Ils devront se décider vite car il ne reste que 4 places ! Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Arnaud (réfèrent pour le séjour) au : 06.45.50.98.61 ou par mail à : loisirsetvacances@neuf.fr.



*Toute l'équipe de l'association Loisirs et Vacances vous souhaite une très belle année 2015*



## COMITE DES FETES

## L'événement

## Le Noël des enfants

*17 h 30, ce samedi 6 décembre : le dojo est plein de petits et grands, chacun rit, se salue, les enfants sont heureux de se retrouver.*

Tout à coup, le micro se met en marche et très vite le spectacle commence. Sous les yeux ébahis de l'assistance, c'est une féerie visuelle : les objets apparaissent, disparaissent, changent de couleurs, grandissent, rapetissent. Des salves d'applaudissements saluent cette entrée en matière. La suite ? Des numéros assistés des enfants très impliqués : le public agit, réagit, rit, tape du pied. Ce joyeux tohu-bohu est rythmé par le magicien qui semble autant s'amuser que son public animé voire survolté. Chacun veut monter sur scène, ceux qui y vont semblent décidés à faire le show ! Tout le monde en pro-

fite et chacun savoure ces instants heureux. Des grandes illusions sont le clou du spectacle et une fête pleine d'épées qui demeure entière, une petite magicienne qui fait apparaître des confettis ou encore une petite fille volante auront ébloui l'assistance étonnée. Chacun se demande encore, sans doute, la clé de ces tours tellement impressionnants ! Cette soirée magique se termine ? Non ! Car un être non moins magique apparaît bientôt ; le père Noël en personne vient remettre leurs présents aux enfants. Le personnage est impressionnant,



mais même les plus petits auront été séduits par les surprises qu'il aura apportées ! Les cris fusent, la joie de chacun au déballage est visible. Mais arrive tout de même l'heure de se séparer : un sac de friandises, un au revoir au père Noël, aux copains et c'est la fin de cette belle après-midi ! Chacun repart ainsi dans la nuit avec des étoiles plein les yeux, le sourire aux lèvres.

**Alors... A l'année prochaine ?**



*Le comité des fêtes vous souhaite de bien commencer l'année 2015 !*

**Assemblée Générale : prenez date !**

L'assemblée générale ordinaire du Comité des Fêtes aura lieu le 14 janvier 2015 à la salle des fêtes à 19h00. Venez nombreux !





## Les vœux du président

*Chers Epronais, chers adhérents, toujours fidèles au rendez-vous, je viens vers vous pour vous présenter mes vœux les plus sincères ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.*

Que tous vos souhaits se réalisent et que la paix règne dans vos cœurs. L'année 2014 s'est achevée avec ses joies mais aussi avec ses peines, surtout lorsqu'un être cher nous a quittés, arraché à notre affection. J'ai une pensée pour nos valeureux anciens combattants et porte-drapeaux qui, pendant 25 ans et plus, ont porté très haut les couleurs de la France, de la commune d'Epron et de notre association. Un grand merci aux membres du bureau de l'Amicale et à nos bénévoles qui font un travail remarquable pour vous satisfaire, car sans eux notre association n'aurait pas ce rayonnement.

## Assemblée générale

**Mercredi 14 janvier, salle des fêtes**

### Programme :

- 14h00 : règlement des cotisations, remise du programme 2015.
- 14h30 : mot du président, rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, conclusion

Lors du déroulement de l'AG, nous aurons le plaisir de revoir en boucle un diaporama sur les événements 2015: cérémonies, repas, sorties d'une journée ainsi que les voyages de l'Amicale.

A l'issue de notre assemblée, l'Amicale vous offrira un dessert et le pot de l'amitié. **Chers amis, venez nombreux**, votre présence est notre seule récompense, cela permet à l'Amicale d'exister et elle nous donne un peu plus d'ardeur à poursuivre notre tâche.



## Repas tripes

**Dimanche 25 janvier 2015 à partir de 12h, salle des fêtes d'Epron.**

C'est le retour du chef Guy à ses fourneaux après une opération du genou droit. Vous dégusterez ses fameuses tripes qu'il prépare avec grand soin et beaucoup de professionnalisme. Il y aura une tombola avec des lots que vous allez apprécier.

**Tarif tout compris (sauf champagne et moussoux)**

- 22 € (adhérent) - 26 € (non adhérent)

### Inscription et règlement auprès de :

- C. Joffroy, rue Père-Robert, 14610 Epron, Tél : 02 31 47 82 29
- J-P Lo Scalzo, rue Mazarin, 14200 Hérouville-Saint-Clair Tél : 02 31 95 75 12 - 06 21 85 09 08
- M-M Eugène, 10 rue d'Arromanches, 14280 Saint-Contest Tél : 02 31 43 61 38 - 06 78 94 81 62
- Uniquement par chèque à l'ordre de l'Amicale : A/C Epron

## Dimanche 22 février 2015

**REPAS POT-AU-FEU OU COQ AU VIN**



Burano

## Voyage 2015

**Italie du nord (Paris - Milan - Paris) 7 jours 6 nuits - 2 au 8 juin 2015 (variable à 2 jours près)**

Notre voyageur retient les places pour le vol Paris-Milan-Paris le 20 janvier. **Si vous êtes intéressés par ce beau voyage, faites-nous le savoir le plus rapidement possible.** 12 personnes sont déjà partantes, nous ne prenons que 25 personnes.

**Tarif tout compris (sauf café ou thé aux repas)**

- 1180 € (adhérent) - 1200 € (non adhérent)
- chambre individuelle : 140 €

## Voyage 2015

### Croisière méditerranéenne

**A bord de MSC Magnifica \*\*\*\***

**Départ de Venise - 8 jours 7 nuits - 27 septembre au 4 octobre 2015**

Type de cabine	Tarifs par personnes
• Cabine intérieure Bella .....	1250 €
• Cabine intérieure Fantastica.....	1280 €
• Cabine vue sur mer Bella .....	1320 €
• Cabine vue sur mer Fantastica .....	1360 €
• Cabine avec balcon Bella .....	1390 €
• Cabine avec balcon Fantastica .....	1460 €
• 3 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> personne adulte Bella .....	1330 €
• 3 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> personne adulte Fantastica .....	1370 €
• 3 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> Enfant de - 18 ans partageant la cabine de 2 adultes .....	1210 €
• Supplément single .....	+880 €



**Attention !** Certaines cabines sont avec vue obstruée pont Bella. Les cabines triples et quadruples sont à la demande. Une répartition équitable de cabines intérieures, vue mer et balcons est demandée.

**Ces tarifs comprennent sur la base de 21 personnes et plus :**

- Le transfert A/R de/vers Paris depuis Epron et Hérouville-St-Clair
- Le vol Paris-Venise A/R (valeur 240 € dont 93 € de taxes aériennes, modifiables)
- La navette aéroport/port/aéroport sur place
- Le logement base double selon la catégorie de cabine choisie, toutes équipées d'air conditionné, salle de bains et toilettes privées, sèche-cheveux, télévision couleur, coffre-fort, téléphone
- La pension complète à bord : petit déjeuner, déjeuner, thé et pâtisseries l'après-midi, dîner.
- Les boissons avec/sans alcools 24h/24h, selon carte à bord, hors mini bars & cabines
- Le service de porteurs dans les ports d'embarquement et de débarquement
- Les activités diurnes et nocturnes proposées par l'équipe d'animation
- Les spectacles, les soirées dansantes, la music live dans les salons...
- La mise à disposition des installations du navire : piscines, chaises de pont, salle de fitness, bains à remous, bibliothèque...
- Les taxes portuaires adultes & les frais de services à bord
- L'assurance rapatriement de base

**Ces tarifs ne comprennent pas :**

- Les excursions facultatives
- Le « tout compris » 24h/24h avec mini bars & cabines : + 125 € par personnes
- les dépenses personnelles
- Les assurances diverses Annulation Multirisques à 3%

## ANCIENS JEUNES

*Le Club des Anciens Jeunes d'Epron vous renouvelle ses vœux pour 2015 espérant que la nouvelle année ne vous apportera que du bonheur pour vous et votre famille.*

### Sortie d'une journée

*La date n'est pas encore fixée, nous nous dirigerons vers la Bretagne.*

**B**alade en train de Paimpol à Pontrieux, déjeuner dans un restaurant à Pontrieux, ensuite embarquement pour une mini croisière dans l'archipel de Bréhat.

#### Inscriptions

- Mme Jane Marcel : 9, rue des Primevères, 14610 Epron  
Tél : 02 31 44 52 45 ou 06 79 22 01 73
- Prix : 120 euros

### Assemblée générale

**29 janvier 2015, 15h00, salle des fêtes d'Epron.**

Tous les adhérents du club sont invités.

**L**e règlement des cotisations 2015 se fera à partir de 14h00, le calendrier des activités, des voyages, des sorties d'une journée, les repas 2015 vous sera remis. L'ordre du jour : rapport moral, rapport financier, renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration. Le prix de la cotisation reste inchangé : 12 euros. Pour clôturer cette Assemblée Générale nous dégusterons la traditionnelle galette des rois.



## VŒUX

paroisse

### Chers amis Epronnois

*Au nom des catholiques d'Epron, je viens, en ces fêtes de fin d'année, vous souhaiter un bon passage vers 2015 et vous adresser mes meilleurs vœux.*

**U**ne année nouvelle est toujours l'occasion d'espérer trouver ce qui peut nous avoir manqué ou ce que nous aurions pu avoir davantage pour être heureux de vivre. Aussi je souhaite, à tous, une année 2015 remplie de rencontres d'amitié, de joies partagées, de soutiens dans les moments plus difficiles, et des occasions de se mettre au service les uns des autres pour se conforter ensemble dans une vie plus belle et fraternelle. Bien cordialement.



Frère Jean-Pierre  
Larsonneur,  
Curé d'Epron

**Venez fêter la Chandeleur à st Ursin !**

Samedi 31 janvier à 20h  
Salle des fêtes d'Epron

Venez en famille !

Apportez les crêpes, nous apportons la garniture...

Contact du relais st Ursin : Nathalie LEGALL 02.31.94.65.34 ou sstomas-caen.cef.fr

- Retrouvez les infos sur : [sstomas-caen.cef.fr](http://sstomas-caen.cef.fr) ou en flashant ci-contre.
- Toutes les infos diocésaines sur [bayeuxlisieux.catholique.fr](http://bayeuxlisieux.catholique.fr)



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Pourquoi l'année commence le 1<sup>er</sup> janvier ?

**Le Nouvel An n'a pas toujours été célébré le 1<sup>er</sup> janvier ! Ce n'est que depuis le 16<sup>ème</sup> siècle que cette date marque le début de l'année de manière officielle dans toute la France.**

**D**ans la République romaine, l'année commençait en mars et comprenait 355 jours et dix mois. En 46 avant JC, une réforme de Jules César donne à l'année 365 jours et 12 mois. Elle commence désormais le 1<sup>er</sup> janvier. C'est la naissance du calendrier julien.

En 352 après JC : cette date est reprise par l'Église, mais elle ne parvient pas à s'imposer. Selon les régions et les périodes, le début de l'année est fixé tantôt le 25 décembre, tantôt le 1<sup>er</sup> janvier, tantôt en mars.

En 1564 : le 1<sup>er</sup> janvier s'impose dans toute la France. Celui-ci est fixé par le roi de France, avec l'édit de Roussillon.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1622, sur décision du Saint-Siège, l'année calendaire commence le 1<sup>er</sup> janvier dans tous les pays catholiques.

Le 1<sup>er</sup> janvier ne marque pas le passage à la nouvelle année dans le monde entier. Le Nouvel An chinois, par exemple, est célébré chaque année entre le 21 janvier et le 20 février. Dans le calendrier hébreu, la nouvelle année est fêtée en septembre ou en octobre, lors de la fête de Roch Hachana.

Pompes Funèbres  
Marbrerie

**LEMERRE**

5, rue Richard Lenoir, Villers-Bocage  
Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76



**CMEG**  
BÂTISSEURS D'INNOVATIONS



**CHAQUE SEMAINE  
UNE PROMOTION**  
**MONCEAU FLEURS CAEN**  
priviligé  
les producteurs Normands

Rond-point de la Bijude  
14112 BIÉVILLE-BEUVILLE **02 31 501 601**



**VINS & TERROIRS**  
Rond-point de la Bijude  
14112 BIEVILLE-BEUVILLE **02 31 24 35 07**



**Caen Repro**  
Imprimerie

Affiches, Flyers, Brochures  
Documents administratifs  
et commerciaux  
**BULLETINS MUNICIPAUX**

8, rue Ferdinand Buisson - Parc Athéna  
14280 SAINT-CONTEST  
Tél. : 02 31 95 27 66 - Fax : 02 31 93 63 04  
email : [imprimerie@caenrepro.com](mailto:imprimerie@caenrepro.com)  
[www.caenrepro.com](http://www.caenrepro.com)

L'Art de l'Hair

Coiffeur  
Styliste Visagiste

13, rue de la Grâce de Dieu  
14610 Epron

**02.31.06.03.04**  
Avec ou sans rendez-vous du mardi au samedi



**BOUCHERIE**  
**Christophe DAGONEAU**  
Tél. 02 31 06 01 37

Ouvert du mardi au samedi : 8h - 13h et 15h30 - 19h30  
dimanche : 8h30 - 12h30 avec dépôt de pain

**RÔTISSOIRE SUR COMMANDE**  
Service retrait d'espèces "Point Vert"  
Vente de titres de transport



**PIZZA JOJO** TOUS LES JEUDIS

FABRICATION MAISON  
CUITE AU FOUR

**06 10 52 62 99**



**Jardiland**  
Route de Caen - Douvres-la-Délivrande  
14610 ÉPRON  
**TÉL. : 02 31 53 12 10**  
**Ouvert 7j/7**  
Lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h  
Samedi : 9h30-19h sans interruption  
Dimanche : 10h-12h30 / 14h30-19h00

**Jardiland**  
CRÉATION & RÉCRÉATION  
[jardiland.com](http://jardiland.com)

Jardiland Enseignes SAS - 76 bd Pasteur, 75015 Paris - S.A.S. au capital de 1 272 930 euros - RCS Paris 444 750 348 - Siret 444 720 368 00029 - Octobre 2013.

**Premier auto** **GARAGE de la BIJUDE**  
MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques  
Philippe JANNEQUIN  
Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30



**02 31 43 98 37** - A : 02 31 47 94 34

Christian Lepley



CHAUFFAGE  
PLOMBERIE  
ENTRETIEN  
DÉPANNAGE

**MAGASIN BUREAU**

4, allée Denis Papin - 14610 EPRON  
Tél. & Fax. 02 31 44 30 80



**Centre NORMANDIE**  
Rue des Frères Chappe  
14540 GRENTHEVILLE

DISTRIBUTION ET GESTION  
**EAU POTABLE**  
**ET ASSAINISSEMENT**

Service Clients  
**02 14 37 40 00** : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00  
**02 14 37 40 09** : 24h/24 7j/7 (urgences techniques)



Aujourd'hui,  
une fleur...

**ERICK BOYER**  
DÉCORATEUR FLORAL

28, Rue de la Délivrande - 14000 CAEN

Retrouvez-nous sur  
**facebook**

**02 31 94 01 01**

Coiffure Féminin / Masculin

**O'Jo-Ly**  
Tél. : 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouverture : lundi : 9 h - 13 h  
mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 - samedi : 8 h 30 - 17 h

**En choisissant GROUPAMA,  
on fait bien plus que s'assurer**



**Toujours là pour moi.**

à Douvres 22 place G. Lesage **02 31 36 12 80**  
à Caen Beaulieu 14 bd G. Pompidou **02 31 73 92 10**

## MENU DES ÉCOLIERS

### Lundi 5

Pâté de foie  
Poisson sauce  
champignon  
Riz pilaf  
Yaourt aux fruits

### Mardi 6

Potage de  
légumes  
Emincé  
de volaille au miel  
Haricots beurre  
Fromage  
Fruit

### Jeudi 8

Terrine  
de poisson  
Sauté d'agneau  
Printanière  
de légumes  
Fromage  
Mousse  
au chocolat

### Vendredi 9

Betterave rouge  
Cuisse de poulet  
Pommes de terre  
Brie  
Fruit

### Lundi 12

Salade d'hiver  
Spaghettis  
à la carbonara  
Fromage  
Compote

### Mardi 13

Potage  
aux vermicelles  
Filet de poisson  
crème ciboulette  
Brocolis  
Fromage blanc

### Jeudi 15

Taboulé  
Rôti de bœuf  
Haricots verts  
Fromage  
Fruit

### Vendredi 16

Carottes râpées  
Rôti de porc  
Pommes de terre  
Yaourt nature

### Lundi 19

Œuf dur  
mayonnaise  
Gratin de pâtes  
au jambon  
Salade  
Fruit

### Mardi 20

Soupe à l'oignon  
Steak  
Poêlée  
de légumes  
aux champignons  
Petit-suisse

### Jeudi 22

Duo de salades  
Lasagne  
au saumon  
Fromage  
Fruits au sirop

### Vendredi 23

Concombre  
Blanquette  
de volaille  
à la moutarde  
Riz cantonnais  
Fromage  
Fruit

### Lundi 26

Soupe à la tomate  
Sauté de porc  
demi-sel  
Chou-fleur  
Fromage  
Fruit

### Mardi 27

Céleri rémoulade  
Estouffade  
de bœuf  
Purée de pommes  
de terre  
Fromage  
Fruit

### Jeudi 29

Pizza  
Poisson au four  
Épinards  
au beurre  
Fromage  
Entremets

### Vendredi 30

Salade  
Choucroute  
Fromage  
Tarte  
aux pommes

# Epron pratique

## VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard, 14610 Epron  
Tél. : 02 31 44 51 42, Fax : 02 31 94 55 90  
Courriel : contact-mairie@epron.fr  
Internet : www.mairie-epron.fr

Ouverte au public :

- lundi au vendredi ..... 8h30 - 12h30
- samedi ..... 9h00 - 12h00

### PROCHAINE FERMETURE :

- samedi 3 janvier 2015

*En cas d'urgence absolue,  
vous pouvez joindre l' élu  
de permanence au : 06 85 58 04 65*

## MEDIATHEQUE

24, rue de l'Église, 14610 Epron  
Tél. : 02 31 74 51 20  
Courriel : mediatheque.epron@orange.fr  
Horaires d'ouverture :

**Matin :**

- mercredi au samedi ..... 9h00 - 12h00

**Après-midi :**

- mardi, mercredi et vendredi.... 14h30 - 19h00

**FERMETURE :**

**du 24 décembre 2014 au 1<sup>er</sup> janvier 2015 inclus**

## R.A.M.

**Relais Assistants Maternels «Arc-en-Ciel»**  
Espace Ardenna, place Le Clos Maulier  
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe  
Tél. : 02 31 97 43 29 - ram.st.germain@wanadoo.fr  
Accueil sur rendez-vous.

## COLLECTES

### COLLECTES «semaine normale»

- Bacs verts (déchets verts) : **12 janvier 2015**

- Sacs jaunes : le jeudi

- Bacs gris : le vendredi

### COLLECTES «semaine avec jours fériés»

- Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

- Merci de les sortir la veille du ramassage.

### ENCOMBRANTS :

#### JEUDI 12 FEVRIER 2015

*Merci de les sortir la veille du ramassage.*

#### Déchèterie la plus proche :

Bretteville-sur-Odon, Tél. 02 31 74 68 30

ZAC de la Grande Plaine,  
rue des Hauts de Beaulieu.

- Ouverte du lundi

au vendredi : ..... 9h00 - 12h00  
et 14h00 - 18h00

- samedi ..... 9h00 - 18h00

- dimanche ..... 9h00 - 12h00

*Attention : fermeture les jours fériés.*

## BUREAU DE POSTE

### POSTE DE CAMBES-EN-PLAINE

Tél. : 02.31.44.53.42

- ouvert le matin,

lundi au vendredi ..... 9h30 - 12h00

- ouvert l'après-midi,

lundi au vendredi ..... 13h30 - 16h30

- Fermé le mercredi après-midi

- ouvert samedi matin ..... 9h30 - 12h00

Levée du courrier :

- lundi au vendredi ..... 14h45

- samedi ..... 11h30

## LE JOURNAL D'EPRON

### LIMITE DE DEPOT DES ARTICLES :

**LUNDI 12 JANVIER 2015**

Directeur de publication : Franck Guéguéniat  
Rédacteur en chef : Jean Daireaax

## SERVICES MEDICAUX

**S.A.M.U.** ..... **15**

**S.O.S. MEDECINS** ..... **3624**

### MEDECINS GENERALISTES

#### Stéphane BATARD

Résidence «La Chevalerie»,  
Allée Gay Lussac ..... 02 31 47 50 13

#### Gilles DENION

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 47 54 89

### INFIRMIERS

#### Thierry DOCHLER

#### Rodolphe LE ROUVILLOIS

Résidence «La Chevalerie»  
Allée Gay Lussac ..... 02 31 44 22 60

### PHARMACIEN

#### Pharmacie VOISINE

18 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 43 60 82

### DENTISTE

#### Fabrice AUVRAY

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 53 96 67

### KINESITHEAPEUTES

#### Céline MAHEUT

#### Sonia MOUSSAY

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 94 07 02

### OSTEOPATHE

#### Arnaud BONNET

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 06 77 13 80 49

### PEDICURE PODOLOGUE

#### Marie-Lucie LANDAIS

Résidence «La Chevalerie»,  
Allée Gay Lussac ..... 06 79 49 65 51  
02 31 23 62 86

### ORTHOPHONISTES

#### Valérie MICHARDIÈRE

#### Marina BREZULIER

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 94 26 74

### PSYCHOLOGUE

#### Nathalie LUCAS-DUFFOURG

13 rue Eole ..... 02 31 43 86 97

### SOPHROLOGUE - RELAXOLOGUE

#### Karine MICHEL

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 06 30 60 86 65

### VETERINAIRES

#### Clinique vétérinaire du Cèdre

Route de Douvres ..... 02 31 47 67 67